

African Trade Agenda

(Version Française)

Third World Network-Africa

Volume 4 Numéro 1

Mars 2012

L'approche alternative de la CNUCED à l'égard de la mondialisation est acclamée

Par Tetteh Hormeku, TWN-Africa

A un mois à peine de la tenue de la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED XIII), un panel multipartite a affirmé la pertinence et l'opportunité de la vision et de l'approche de l'organisation à l'égard de la mondialisation et du développement telles qu'énoncées dans sa publication phare, le Rapport Annuel sur le Commerce et le Développement (RCD).

Lors d'une manifestation en prévision de la CNUCED XIII tenue à Genève le 20 février 2012 pour commémorer les trente ans de cette publication, un panel regroupant des universitaires, des décideurs, des responsables gouvernementaux, des négociateurs et des acteurs de la société civile, a confirmé à l'unanimité que « au cours des trois dernières décennies le RCD avait souvent une longueur d'avance dans la recherche de solutions aux questions de dette et de financement tout en prévoyant les crises imminentes et en proposant l'intervention active des gouvernements pour corriger les déséquilibres du marché ».

Organisée sous le thème « Réflexions sur le développement : Trois décennies de Rapport sur le Commerce et le Développement » cette manifestation d'une journée s'est focalisée sur les questions clés de l'économie mondiale et la conception des stratégies de développement qui ont été abordées dans le RCD au cours des trois dernières décennies. Les discussions ont porté sur les questions telles que les origines et les idées du RCD, l'approche du RCD vis-à-vis les stratégies de développement, le raisonnement macroéconomique du RCD et les questions en cours d'évolution dans la gouvernance économique internationale.

Dans une allocution d'ouverture couvrant un vaste éventail de sujets, l'Ancien Secrétaire Général de la CNUCED, Reubens Ricupero a déclaré que « pendant ses trois décennies d'existence, le RCD a abordé une multitude de thématiques et est devenu une vraie encyclopédie de réflexions sur le développement ».

DANS CE NUMERO

L'approche alternative de la CNUCED à l'égard de la mondialisation est acclamée
pages 1-4

L'Afrique aux prises avec un dilemme à l'OMC
pages 4-6

APE
Mkapa met en garde contre l'APE
pages 6-7

Le ministre est invité à considérer la nouvelle alternative à l'APEI
pages 7-8

Chronique - Afrique
pages 8-10

Tableau d'Annonces
page 10

Il a attiré l'attention sur certaines des conclusions les plus intéressantes du RCD "dans les domaines très proches de son expérience tels que les déséquilibres et les lacunes du système commercial multilatéral, le taux de valeur ajoutée aux produits manufacturés d'exportation comme critère développement ou le caractère réel des politiques de développement réussies mises en œuvre par la Chine et d'autres pays asiatiques contrairement à la travestie néolibérale de ces politiques concoctées par quelques organisations».

Il a également souligné « le domaine qui s'est avéré la prévision la plus exacte des choses à venir : l'analyse systématique des dangers de la libéralisation et la déréglementation financières trop précoces et excessives ; la proposition éclairée d'un ensemble complet de conseils de politique pour aborder de manière efficace et humaine l'endettement excessif ; et la promotion des politiques saines pour prévenir et éviter les crises financières et monétaires».

Ce qui sous-tend toutes ces thématiques est "la perspective générale du développement dans sa totalité et dans sa complexité, soit un ensemble qui est plus grand que la somme de ses éléments et de sa nature indivisible..... Le RCD de 1996 était précisément consacré à l'interaction de tous les facteurs indispensables au développement : la finance, les taux de change, l'investissement, le commerce et la technologie.

Dans ce cadre, le caractère distinct du RCD s'est défini par sa concentration sur le double thème de l'importance du contexte économique externe et des politiques mises en œuvre par les gouvernements grâce à un mécanisme étatique efficace.

A cet égard, la publication allait souvent à l'encontre du courant de la pensée néolibérale, y compris l'attitude collective de déni qui a abouti à la crise actuelle. A son avis, la crise est la conséquence directe de la croyance idéologique suivant laquelle les marchés corrigeraient les déséquilibres qu'ils ont eux-mêmes créés.

En fait, comme M. Ricupero l'a noté « parmi toutes les réalisations du RCD, celles qui ressortent comme une leçon d'utilité immédiate et urgente » sont les analyses et les mises en garde au sujet des séries de crises financières qui affligent diverses sections de l'économie globale, allant des crises mexicaine, russe, brésilienne et asiatique à la crise récente et actuelle généralisée sur le plan mondial. Ridiculisées ou ignorées par les principales institutions néolibérales lors qu'elles étaient faites, ces analyses et mises en garde ont pourtant pu convaincre grâce à « leur actualité, leur profondeur analytique et leur validité permanente».

M. Yilmaz Akyüz du South Centre, ancien directeur de la Division de la CNUCED en charge de la Mondialisation et les Stratégies de Développement, a également pris la parole lors de cette manifestation. En retraçant le contexte intellectuel du RCD, il a abordé le fondement analytique ainsi que les principes directeurs qui sous-tendent les travaux du RCD.

Parmi les fondements analytiques clés figurent les analyses de Raul Prebisch sur le rôle de l'industrialisation, du commerce et du développement qui fait partie de la pensée du développement d'après la guerre et qui sous-tend une grande partie des préoccupations de la CNUCED dans les années 60 et 70. Cela s'est associé à la tradition Keynésienne non seulement au niveau de la macroéconomie mais aussi la finance, l'accumulation, la distribution et la croissance. Par ailleurs, le travail du Secrétariat de la CNUCED a été guidé par les principes d'indépendance, de compétence, de pertinence, d'utilité, de modestie et d'intégrité scientifiques.

Bien que le RCD ait tiré un grand nombre de ses outils et arguments analytiques de la tradition hétérodoxe, il a aussi apporté d'importantes contributions analytiques et conceptuelles originales.

A titre d'exemple, dès les années 80, le RCD a argumenté en faveur du remplacement des mécanismes de restructuration de la dette ad hoc, arbitraires et tirés par les créanciers par des mécanismes statutaires. «Le manque d'un cadre bien

articulé et impartial de résolution des problèmes de dette internationaux crée un danger considérable... que les débiteurs internationaux vont souffrir le pire des deux scénarios possibles : ils peuvent pâtir de la stigmatisation économique et financière d'être considérés de facto comme en faillite... sans pour autant avoir les avantages de bénéficier d'une aide et d'une réorganisation financières qui devraient accompagner une faillite de jure traitée suivant des dispositions similaires à celles du chapitre 11 du Code de faillite des Etats-Unis».

Malheureusement, en raison de l'opposition des marchés financiers, les propositions contenues dans ce rapport en vue d'une restructuration ordonnée de la dette ont été largement passées sous silence. « Ce n'est qu'après avoir subi les effets de la crise de la dette périphérique que la zone euro est en train de les redécouvrir ».

Akyüz a également discuté l'attention que le RCD a portée dans les années 90 aux flux des capitaux et à l'instabilité financière. A titre d'exemple, le rapport a souligné que le succès des politiques de Brady et du consensus de Washington (et NAFTA pour le Mexique) pourrait attirer des sommes considérables de capitaux, et aboutir à la fragilité de la balance des paiements et en fin de compte à des crises. Depuis 1991, il a constamment invité le Mexique à éviter l'accumulation de la dette à court terme, les appréciations et les déficits et à contrôler les flux de capitaux (RCD 1995 76 -77).

Après le Mexique, en 1995, le RCD a prévenu que dans le cas de l'Argentine la question qui se pose n'était pas de savoir « si » mais « quand ». Cela a été suivi d'une analyse dans le RCD de 1996 suivant laquelle quelques pays de l'Asie de l'Est dépendaient énormément des flux de capitaux et étaient très vulnérables.

« Il ne s'agissait pas de simples conjectures mais des conclusions déduites des analyses rigoureuses dans la tradition de Keynes et Minski que les institutions principales n'ont découvertes qu'après la crise des prêts hypothécaires » a-t-il ajouté.

Mme Jayati Ghosh, Professeur à Jawaharlal Nehru University, New Delhi, Inde, a exprimé l'espoir que le rapport va bientôt jouir d'une plus grande reconnaissance pour que ses idées deviennent, en fait,

prédominantes. Elle a souligné son importance dans l'examen des questions telles que les banques de développement, l'influence des flux de capitaux sur les taux de change, le financiarisation des marchés des produits de base, les implications de la croissance en matière d'emploi.

En abordant l'aspect de l'emploi, **Mr. Rolph van der Hoeven** de l'Université Erasmus, Pays Bas et ancien fonctionnaire de l'Organisation Internationale du Travail a cherché à savoir pourquoi les gouvernements lors de la crise financière mondiale ont joué le rôle de banquier et non d'employeur de dernier ressort. Il a lancé un appel à l'intégration des politiques de l'emploi dans les cadres de politique sur le plan national et international, un point que le Rapport sur le Commerce et le Développement a soulevé à maintes reprises.

C'est cette approche qui a exactement été l'une des qualités clés du Rapport au fil des ans, a ajouté l'Ambassadeur Faizel Ismail, le Représentant Permanent de l'Organisation Mondiale du Commerce de la Mission Permanente de l'Afrique du Sud. Il a partagé les expériences de son pays où le Rapport informe les processus d'élaboration des politiques du gouvernement.

Prenant la parole sur les questions émergentes de gouvernance économique internationale, **Arturo O'Connell** s'est focalisé sur le G20 dont les activités ont dominé la gouvernance de l'économie internationale depuis le déclenchement de la crise mondiale en cours. Il a noté que bien que l'expansion du G7/G8 avec l'ajout de quelque pays en développement soit positive, le G20 souffre de nombreuses limites. !

- Parmi celles-ci figure le fait que le G20 est un forum, qui bien que complété par des douzaines de groupes de travail, n'est pas proche d'une structure intergouvernementale. Ce phénomène est caractéristique de la nouvelle orientation dans les affaires internationales suivant laquelle on passe des institutions internationales - des formes de prise de décisions axées sur des traités solides et contraignants - à des forums, flexibles, discrétionnaires, des groupes sans engagement et pouvoir de prendre des décisions contraignantes. La pression des pairs n'est pas un substitut aux règles contraignantes » a-t-il ajouté

Il a également souligné les graves déficits démocratiques du G20 qui exclut la participation de cent vingt pays. Paradoxalement, bien qu'il y ait une réunion parallèle des leaders du monde des affaires, malgré qu'ils ne soient pas les personnes plus touchées par la crise ou détenant de nouvelles solutions, il n'y a aucune tentative d'impliquer les anciens présidents. En fin de compte, le G20 ne représente qu'une communauté restreinte de pays et les grandes puissances se servent de la cooptation pour servir leurs intérêts grâce à un processus monopolisé par les bureaucraties de quelques pays – les ministres des finances et un groupe de personnalités qui se regroupent dans le cadre des forums avec des idées à ne pas mettre en œuvre et dominé par une communauté épistémique.

Il a dit que le G20 n'est donc pas à la hauteur du défi des circonstances actuelles de l'ordre international dont le nœud est d'aborder deux questions en même temps.

La première est d'abandonner les idées qui ont entraîné la crise actuelle. A ce point, les pays en développement doivent affirmer la pertinence de leur expérience suivant laquelle, il y a plusieurs moyens – et non pas nécessairement un seul - de se développer qui sont bien différents de ceux que les pays

développés ont adoptés. Cela implique le rôle central de l'état associé aux « politiques favorables aux marchés » (par rapport aux politiques favorables aux marchés tout court) en vue de prendre en compte le bien être de la majorité de la société.

Le second défi est la nouvelle distribution du pouvoir dans les institutions internationales. Cela exige non seulement la réorganisation du pouvoir de vote dans ces institutions mais aussi plus fondamentalement la recherche d'un nouveau consensus. Cela implique que les idées des pays en développement doivent devenir prédominantes, des idées du bon sens. Pour cette raison, les pays en développement doivent apprendre à défendre leurs propres politiques ou les politiques qu'ils mettent en œuvre et abandonner le respect continu des revendications du néolibéralisme.

A son avis, c'est l'une des raisons qui souligne l'importance du RCD car les enseignements de ce dernier au cours des trente dernières années sont précisément ce qui doit être actuellement propagé.

Ce n'est pas un exercice pour dire « je vous ai bien prévenu » c'est plutôt pour affirmer que les idées néolibérales sont fausses et qu'il existe des raisons objectives en faveur de cette assertion tout comme pour les alternatives.

L'Afrique aux prises avec un dilemme à l'OMC

Par Sylvester Bagooro, TWN-Africa

La Huitième Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui s'est tenue à Genève du 15 au 17 Décembre, 2011 a aggravé le dilemme qui se pose aux pays africains et d'autres pays en développement dans le cadre des négociations de Doha en cours. Ces pays non seulement font face de plus en plus à une tâche presque impossible de sauvegarder les besoins et intérêts de développement dans cycle de négociations qui est vanté comme cycle de développement. Ils doivent aussi aborder les tentatives des pays nantis du Nord de démanteler les éléments clés de l'architecture de l'OMC dans le cadre de la poursuite de leurs

propres intérêts qui ne font pas partie du mandat des négociations de Doha. La manière dont les pays africains et d'autres pays en développement vont s'y prendre face à cette situation difficile déterminera leur place dans le commerce international dans les années à venir.

La Conférence ministérielle a pris fin sans aucune orientation claire de l'avenir des négociations de Doha. Au lieu d'une déclaration ministérielle qui est normalement adoptée à la fin de ces réunions, la conférence de décembre 2011 s'est culminée par un résumé du président de séance des différents points de vue des Ministres sur la gouvernance du commerce

mondial et la voie à suivre. Il s'agissait d'un compromis instable entre ceux qui voulaient poursuivre les négociations et régler les différends restants et ceux qui voulaient rompre les négociations et commencer la discussion de nouvelles questions. De nombreux pays africains et d'autres pays en développement sont confrontés au fait que les conclusions obtenues jusque là sur les questions soumises aux négociations sont inacceptables et menacent, en fait, leurs perspectives de développement par rapport au début des négociations. Parallèlement, l'abandon des négociations va toutefois permettre aux pays industriels avancés de réintroduire leurs thèmes favoris qui sont encore plus redoutables.

Avant la conférence de Doha, la plupart des pays en développement étaient opposés aux revendications des pays nantis relatives à un nouveau cycle de négociations commerciales. Ils préféraient plutôt que l'OMC continue avec son « ordre du jour intégré » en particulier les distorsions dans le secteur agricole derrière lesquels les pays nantis protègent leurs producteurs tout en mettant en péril le reste du monde. Par ailleurs, les pays africains et tant d'autres pays en développement voulaient focaliser leur attention sur les déséquilibres et les difficultés dans les accords du Cycle d'Uruguay qui sont à l'origine de la création de l'OMC et qui imposent des fardeaux énormes à ces pays et à leur développement. En fin de compte, ces pays ont accepté avec réticence de lancer les négociations de Doha parce que la priorité était accordée à l'ordre du jour intégré ainsi qu'aux questions de mise en œuvre dans le programme des négociations.

Toutefois, dès que les négociations ont commencé, les questions des pays en développement ont été marginalisées alors qu'ils étaient soumis à des pressions intenses d'accorder la priorité aux questions d'intérêts fondamentales des pays nantis. Il s'agit notamment des soi-disant questions de Singapour à savoir, l'investissement, la concurrence, les marchés publics et la facilitation du commerce par lesquelles les pays développés cherchent à ouvrir la voie en vue de permettre à leurs investisseurs d'entrer et de mener leurs activités dans les pays en développement. La résistance continue à cet état des choses par les pays en développement avec l'appui des plaidoyers de la société civile s'est culminée par l'échec de la

Conférence Ministérielle de l'OMC tenue à Cancun en 2003 et le retrait de trois questions de Singapour des négociations de Doha.

Néanmoins, le caractère anti-développement des négociations qui a permis la subordination des intérêts des pays africains et d'autres pays en développement aux préoccupations des pays nantis continue d'orienter les négociations sur d'autres questions inscrites au Programme de Travail de Doha. Cela a été particulièrement évident dans les domaines tels que l'agriculture, les produits industriels et les services. Dans tous ces domaines, l'orientation anti-développement des négociations a abouti à une situation dans laquelle les propositions sur la table mettent sérieusement en danger l'aptitude des pays africains et d'autres pays en développement à renforcer leur capacité interne de production et à développer leurs économies.

Dans le domaine de l'agriculture, les pays développés ont toujours accès aux subventions et seront permis de les retenir (bien que la nature puisse changer) si les propositions actuelles sont convenues. Par contre, les pays en développement, y compris les pays africains sont appelés à réduire davantage leurs tarifs par rapport à ce qu'ils ont fait dans le cadre du cycle de 1996. Ces subventions continuent d'appauvrir les pauvres cultivateurs à travers le continent.

Concernant les négociations sur les tarifs industriels, les pays développés sont peu enclins à réduire leurs tarifs industriels pour permettre aux pays africains, en cas de valorisation, de bénéficier sur leurs marchés. Les pays en développement sont plutôt appelés à baisser davantage leurs tarifs. Quelques principaux pays en développement ont réduit leurs tarifs de 50 à 70% alors que les réductions des pays développés tournent autour de 25%. En moyenne, les pays en développement affectés par la formule suisse proposée devraient appliquer des réductions de 11 à 12 % ce qui serait périlleux pour les industries locales.

S'agissant des services, les pays africains sont encore une fois sous pression d'ouvrir leur marché à la concurrence étrangère dans de nombreux secteurs tels que la finance, les télécommunications et le commerce de détail. La menace de prise de contrôle du secteur des services par les sociétés multinationales va sérieusement entraver le développement en Afrique.

Evidemment, jusqu'à présent, les questions de développement dans les négociations de Doha ont été édulcorées et des tentatives sont en cours pour introduire de nouvelles questions et approches à l'OMC.

Les efforts de pays africains visant à contrecarrer ces dangers sont en train d'être compliqués par les nouvelles positions des pays développés au fur et à mesure qu'ils encouragent l'introduction de nouvelles questions et approches dans les négociations de Doha. Les principaux acteurs sont l'UE et les Etats-Unis. En Octobre 2011, pendant la phase préparatoire de la conférence ministérielle, l'UE a accordé la priorité à la facilitation du commerce comme question à aborder lors de la conférence. Par ailleurs, elle a aussi revendiqué l'introduction des questions telles que l'énergie, la sécurité alimentaire, la concurrence et l'investissement. Le modèle que l'UE utilise pour promouvoir la sécurité alimentaire, par exemple, est de faciliter l'importation des produits agricoles subventionnés dans les pays en développement et ramener les questions d'investissement et de marché public qui ont été rejetées lors de la conférence ministérielle de Cancun.

Dans le cas des Etats-Unis, ils ont adopté les tactiques d'accuser les autres pour l'échec du DDA. Les Etats-Unis argumentent que les pays en développement plus avancés comme la Chine, l'Inde et le Brésil doivent faire de meilleures offres en vue d'ouvrir leurs marchés en échange de réduction des subventions agricoles et des tarifs industriels que les Etats Unis sont appelés à effectuer.

Ainsi, pour les Etats-Unis, le cycle doit être abandonné et ils luttent plutôt en faveur des négociations plurilatérales à l'OMC surtout dans le domaine des services. A titre d'exemple, lors de la conférence ministérielle récente, les Etats-Unis étaient sous pression de réduire les milliards de dollars qu'ils offrent à ses producteurs de coton chaque année. Les subventions demeurent l'un des points de friction dans les négociations surtout pour les 4 pays producteurs de coton en Afrique (Bénin, Burkina Faso, Tchad et Mali) qui perdent des millions de dollars de recettes compte tenu des subventions qui font baisser le prix mondial du coton. Pour essayer d'occulter cette question, les Etats-Unis ont annoncé quelques mesures pour améliorer l'accès aux marchés

pour le coton en provenance des Pays les Moins Avancés et a promis une assistance technique de 16 millions de dollars sur les quatre prochaines. Ces mesures n'ont pas pu aborder les causes profondes du fait que les subventions américaines empêchent les producteurs de coton pauvres à travers le monde d'obtenir un prix équitable pour leur culture.

Il y a aussi des appels au démantèlement de l'engagement unique du Cycle de Doha. La logique inhérente à l'engagement unique est qu'il assure que les questions de toutes les parties seront résolues en fonction de leurs mandats respectifs. Il garantit dans une certaine mesure des résultats équitables et équilibrés pour tous les membres. Il assure que rien n'est convenu jusqu'à ce que tout soit convenu.

Ces positions susmentionnées posent des dangers à l'Afrique. Tout d'abord, l'appel au démantèlement de l'engagement unique du Cycle de Doha va mettre en péril la capacité de l'Afrique à utiliser son influence pour assurer que ses questions ne sont pas mises de côté alors celles des autres sont prises en compte. Cela est très important, étant donné la faiblesse relative des pays africains dans le rapport des forces sur le plan international.

En second lieu, un aspect étroitement lié au démantèlement de l'engagement unique est la lutte en faveur des accords plurilatéraux à l'OMC suivant lesquels quelques membres conviennent d'une question et invitent d'autres membres à y adhérer. Cette approche entraînerait un système à deux niveaux au sein de l'OMC. Cela exigera aussi la modification du mandat des négociations multilatérales de Doha. Elle introduira un club d'affaires au sein de l'OMC où les questions des pays développés seront abordées au détriment des pays africains.

En troisième lieu, la pression en faveur de l'introduction des questions d'investissement à l'OMC a des implications profondes pour l'Afrique. La tentative d'introduire ces questions, entre autres, est à l'origine de l'échec de 4^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC à Cancun. Les pays en développement ont rejeté l'inclusion de ces questions en raison de leur impact sur le développement des Etats membres. Les accords d'investissement qui prévoient que les sociétés nationales et étrangères soient traitées de la même

manière empêcheraient les gouvernements africains de privilégier les sociétés locales. De plus, les marchés publics sont très importants pour assurer des débouchés durables aux industries locales et intégrer

ces marchés aux questions à l'OMC entravera l'industrialisation de l'Afrique.

Les négociations des APE

MKAPA EMET DE NOUVEAU UNE MISE EN GARDE CONTRE LES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE

Par Zephania Ubwani, Arusha

Les Etats partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ont été une fois encore mis en garde contre les négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) en cours avec l'Union Européenne.

L'ancien Président Benjamin Mkapa a insinué que les pourparlers qui trainent depuis les dix dernières années peuvent diviser le bloc et par conséquent dérailler l'intégration économique s'ils ne sont pas gérées avec prudence. Il a dit qu'une menace récente visant à rayer plusieurs pays africains de la liste des pays qui bénéficient du traitement APE pour n'avoir pas signé ou ratifié les nouveaux arrangements commerciaux avec la toute puissante UE d'ici janvier 2014 a mis le bloc de la CEA dans un dilemme.

M Mkapa, qui est le président du South Centre a spécifiquement mis en garde contre la probabilité que le Kenya, la plus forte économie de la région, signe unilatéralement un APE en vue de maintenir les préférences dans le domaine lucratif d'exportation des fleurs et du poisson. « Cette mesure détruirait l'Union Douanière de la CAE. Le reste des membres de la communauté qui sont des Pays Moins Avancés (PMA) ne pourront pas ouvrir leurs marchés au Kenya s'ils ne veulent pas que les produits de l'UE inondent leurs marchés internes » a-t-il prévenu.

M. Mkapa a déclaré que même si toute la région signe l'APE, elle sera du côté des perdants car les Etats membres qui sont des PMA et ne sont pas obligés de réduire les tarifs dans le cadre des cycles de libéralisation du commerce doivent supprimer tous les tarifs sur au moins 80% du commerce avec l'UE. « Cette situation aura des ramifications profondes sur la capacité de la région à s'industrialiser » a-t-il dit tout en notant que compte tenu du fait que l'UE demeure un exportateur majeur de produits alimentaires et subventionne son secteur agricole cela peut réduire la taille des marchés locaux disponibles à petits exploitants agricoles ».

L'ancien Chef d'Etat, lors de l'ouverture d'un atelier régional de la CAE sur l'interaction entre l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et les négociations APE, a déclaré qu'au cas où toute la région ne signe pas le pacte, le Kenya perdrait quand même ses préférences au niveau de l'exportation des fleurs. Mais, quelle est l'importance de ce secteur par rapport à l'ouverture du marché de la CAE à l'UE et le danger réel de ne pas pouvoir s'industrialiser à l'avenir ? A-t-il demandé lorsqu'il s'adressait aux délégués dans une auberge touristique hors de la ville d'Arusha.

Il a imploré les leaders de la CAE à faire preuve de prudence dans les négociations avec l'UE.

(The Citizen, Mardi, 14 Février 2012)

Le ministre est invité à accepter une alternative à l'APE intérimaire

Les organisations de la Société Civile au Ghana a invité le Ministre du Commerce à œuvrer en faveur de l'opérationnalisation du Fonds Régional de Solidarité adopté lors de la dernière réunion des ministres du commerce comme mécanisme de compensation des exportateurs pour les pertes encourues au titre de paiement des droits de douane sur le marché européen. C'est une meilleure option par rapport à la signature d'un APE intérimaire qui bien que favorable à quelques exportateurs va causer plus de dégâts à l'économie nationale. La déclaration se trouve ci-après.

Les organisations de la société civile intervenant dans le domaine des Accords de Partenariat Economique sont préoccupés par les processus de négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et la CEDEAO. Lors d'une interview avec Business & Financial Times, qui a paru dans le numéro du 27 février 2012 de ce journal, l'Honorable Ministre du Commerce et de l'Industrie a soulevé quelques questions qui méritent notre attention. Le Ministre a indiqué que bien que le Ghana soit engagé envers la plateforme de la CEDEAO pour un APE à part entière, l'APE intérimaire serait une option de repli au cas où la CEDEAO n'aboutit pas à un consensus avec l'EU dans le cadre des négociations avant la date butoir de 1^{er} janvier 2014. Précisément, le Ghana quitterait le processus régional en cas de retard dans la signature de l'APE avec l'UE.

Les options telles que présentées ne font pas état d'une troisième option qui, à notre avis, servirait mieux l'intérêt du Ghana dans la résolution des défis liés à l'exportation et permettrait d'éviter les clauses dangereuses de l'APE intérimaire. Cette option est un mécanisme régional sous forme de fonds de solidarité pour compenser le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Cape Vert au titre des pertes d'exportation au cas où l'UE et la CEDEAO ne parviennent pas à un consensus sur l'APE avant la date butoir. La décision de créer un fonds a été prise lors de la récente réunion du Comité Ministériel de Suivi de la CEDEAO tenue à Accra en novembre 2011 et dont l'Honorable Hanna Tetteh était l'hôte. Cette décision a été convenue après un examen minutieux des effets si les pays décident de signer des accords individuels avec l'UE.

L'honorable Ministre et ses collègues l'ont jugé sage de mettre au point un tel mécanisme afin de relever le défi d'exportation, d'éviter les clauses dangereuses de l'APE intérimaire avec ses conséquences graves sur le développement du Ghana et de la sous région de la CEDEAO. Un tel mécanisme permettrait également de contrecarrer la position intransigeante de l'UE dans les négociations APE, avec ses tactiques de diviser pour régner dans les processus APE employées au fil des ans.

Certes, la question des exportateurs est réelle et constitue une vraie préoccupation. Cependant, il faudra la placer dans l'intérêt plus large d'autres producteurs et du pays en entier. En dehors de ceux qui exportent vers l'UE, tous les producteurs locaux dont le débouché est le marché interne et celui de la région de la CEDEAO auront des défis graves avec le flux des produits européens si l'APE venait à être signé. De plus, les effets sur l'industrialisation du Ghana et l'agenda de l'intégration de la CEDEAO seraient catastrophiques. C'est à la lumière de ces faits que les Ministres ont adopté la recommandation des experts du processus APE de mettre au point un Fonds de Solidarité pour aider le Ghana et d'autres pays concernés à relever le défi de l'exportation et sauvegarder les efforts d'intégration consentis au fil des ans.

Nous invitons donc instamment l'Honorable Ministre du Commerce et de l'Industrie à offrir comme d'habitude, son leadership qui permettrait à elle-même et à ses collègues ministres ainsi que d'autres acteurs dans la région de rendre opérationnel le Fonds de Solidarité dès à présent et d'éviter des pressions excessives. Les organisations de la société civile seront ravies de travailler avec le Ministre pour la résolution du problème d'exportation. Pour ce qui concerne la signature de l'accord intérimaire par le Ghana, ce n'est pas la voie à suivre compte tenu de ses effets néfastes sur toute la vie de la nation.

RESEAU DE LA JUSTICE ECONOMIQUE DU GHANA

Chronique Afrique

ANGOLA

L'Administration angolaise inquiète de la stabilisation du prix du pain

(Luanda, Angola Press, 29 février)

Le gouvernement angolais se préoccupe de la stabilisation du prix et de la qualité du pain. Ces propos ont été faits à Angop le mercredi à Luanda par le Secrétaire d'Etat en charge de l'industrie, M. Kiala Gabriel. A son avis, le gouvernement angolais a approuvé en 2011 un programme sur la production du blé à plusieurs niveaux tels que la construction des infrastructures pour soutenir la filière boulangerie, y compris l'industrie de la minoterie et les installations pour le traitement du blé importé et la chaîne du prix du blé. Prenant la parole lors d'une réunion des importateurs du blé de l'Argentine, il a dit qu'environ 80 pourcent des boulangeries privatisées au profit des

Angolais se trouvent actuellement sous le contrôle des étrangers, une situation qu'il juge préoccupante. Le Secrétaire d'Etat a défendu la nécessité d'accorder la priorité aux entreprises nationales dans le secteur de la production du pain et d'autres produits essentiels du régime alimentaire des Angolais. A son avis, le pays doit importer 500 000 tonnes de blé par an pour réduire la pénurie du pain et d'autres produits dérivés

du blé.

COTE D'IVOIRE

Les responsables du FMI disent que le pays sera admis à l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés

(Abidjan, Ambassade des Etats-Unis, 22 février)

Selon le Directeur du FMI en charge de la Côte d'Ivoire, M. Wayne Camard, le pays peut être admis à l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés d'ici l'été 2012. Cette annonce a été faite lors d'une interview avec la radio onusienne ONUCI FM hier et publié par l'Inter (p 10). A son avis, bien qu'il reste beaucoup à faire avant cette admission, les réformes en cours sont de bon augure pour le pays. Mr. Wayne a réitéré l'engagement du FMI à soutenir le gouvernement ivoirien dans ses efforts visant à promouvoir la bonne gouvernance.

AFRIQUE DE L'EST

Le Kenya et la Tanzanie conviennent de supprimer les goulots d'étranglement aux frontières

(Nairobi, Nairobi Star, 24 février)

Les ministres de la Communauté de l'Afrique de l'Est CAE, Musa Sirma (Kenya) et Samuel Sita (Tanzanie) ont signé un communiqué à trois niveaux pour accélérer la ratification du libre échange entre les deux pays. Ces derniers ont convenu de créer des marchés permanents de libre échange aux points de frontière clés à Ngorongoro, Loliondo et Sirare.

Dans une déclaration dénommée « Déclaration de Longido », les deux ministres ont convenu de faire pression afin d'assurer que les administrateurs provinciaux sont dotés du pouvoir d'octroyer des laissez-passer provisoires aux citoyens. Les deux ministres essaieront également d'impliquer leur gouvernement dans le processus d'intégration de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

NIGERIA

Le pays compte arrêter l'importation du blé d'ici 2016

(Lagos, Vanguard, 26 février)

Le Nigeria prend des dispositions pour arrêter l'importation du blé d'ici 2016, a dit le Ministre des Ressources en Eau, Mme Sara Ocheke. Le pays dépense actuellement environ 635 milliards de naira sur les importations de blé par an. Ocheke a fait ses propos dans une plantation de blé à Marte lors de sa visite au Projet d'Irrigation du Sud Tchad couvrant une superficie de 67 000 hectares dans la collectivité locale de Borno. « Nous sommes aussi informés que le riz y est également cultivé en grande quantité, c'est un autre domaine d'intérêt pour le gouvernement, nous apporterons l'appui nécessaire pour assurer que le projet atteigne le niveau optimum, a-t-elle dit.

D'une manière ou de l'autre, nous courons après la richesse pétrolière mais le retour à l'agriculture nous permettra de réaliser notre plein potentiel.

TANZANIE

Les importateurs du sucre causent la pénurie

(Dar es Salaam, Tanzania Daily News, 3 mars)

Le Directeur du Conseil du Sucre de la Tanzanie,

Matthew Kombe, a lancé un avertissement strict aux sociétés de sucre, en disant que les licences de celles qui n'importent pas le produit seront retirées. S'adressant aux journalistes à Dar es Salam le vendredi, il a dit que suite à la pénurie aigue du sucre, le Conseil a octroyé des licences d'importation, mais jusqu'à présent quelques sociétés ne l'ont pas encore utilisé. Il a ajouté que selon la loi no 26 de 2011, le Conseil n'a pas d'autre choix que de révoquer les licences des sociétés qui ne coopèrent pas et les octroyer à celles qui sont prêts à importer.

« Si ces sociétés ne communiquent pas avec nous en dix jours et ne nous donnent pas des raisons, nous serons donc obligés de révoquer leurs licences » a-t-il dit. Le Conseil a également invité les sociétés qui ont des livraisons au port à prendre des dispositions pour les dédouaner aussi rapidement que possible afin de les distribuer sur tout le territoire parce que le gouvernement a supprimé les droits de douane sur les livraisons de sucre.

Donnant plus de détails, M. Kombe a dit qu'en mars dernier, le gouvernement a instruit les sociétés de sucre d'importer le produit pour combler le déficit causé par la pénurie qui a fait grimper le prix du sucre. Ce même mois, le gouvernement a fixé le prix standard du sucre à 10900/kilogramme. Quatorze sociétés seulement ont pu importer 47 136 tonnes dont 41 892 tonnes se trouvent toujours au port. D'ici mai 2012, 14 sociétés importeront 89 208 tonnes et les licences des 12 sociétés restantes qui devraient importer 10 792 tonnes seront révoquées. Il a ajouté qu'en octobre dernier, le gouvernement a octroyé à 111 sociétés de sucre des licences d'importation. Ces sociétés devraient importer 80 000 tonnes mais 14 334 tonnes seulement sont arrivées dans le pays et 24 588 tonnes sont en expédition.

SOUTH AFRICA

Le pays ne convient pas de la relégation de sa note par Moody

(Midrand, BuaNews, 1er mars)

L'Afrique du Sud n'est pas d'accord avec la relégation des institutions financières sud-africaines par l'agence de notation Moody, déclare le Ministre des Finances, M. Pravin Gordhan.

"Nous ne sommes pas d'accord avec cette évaluation. Ils ne nous attribuent pas le mérite de la gestion de notre

économie » a dit Gordhan le jeudi lors du lancement du Black Business Council à Gallagher Estate.

Les critiques du ministre viennent à la suite de la révision à la baisse d'un point la note attribuée aux dépôts et dettes de premier rang de cinq banques sud-africaines, à savoir : *Standard Bank of South Africa, Absa Bank Limited, FirstRand Bank Limited, Nedbank Limited et Investec Bank Ltd.* L'annonce a été faite le mercredi.

Gordhan a dit que les agences de notation ont étalé « leurs lacunes » lors de la crise économique mondiale de 2008.

« Elles veulent nous peindre avec la même brosse, a-t-il dit en faisant référence à la crise de la zone euro. Le mois dernier, les agences de notation de crédit ont réduit les cotes de crédit à long terme de six pays de la zone Euro, y compris l'Italie et l'Espagne.

« Nous avons de bons antécédents de crédit en Afrique du Sud, la dette publique se situe cette année à 39% bien en deçà de la moyenne de 44%. Nous nous en sortons bien par rapport à nos pairs » a expliqué Gordhan.

Il a ajouté que les agences de notation devraient lire le

budget national qui pour la première fois a atteint 1,06 trillion de rands.

Le ministre a dit que l'agence exigeait que les pays gèrent leurs dettes et comme la croissance n'est pas réalisée, elle exige la croissance. « On ne peut pas avoir les deux » a-t-il expliqué.

Selon Moody, les relégations font partie de l'évaluation globale des niveaux d'appui systémique intégrés à la notation des dépôts et crédits des banques. Elle a dit que l'action de notation n'est pas fondée uniquement sur la détérioration de la force financière ou la performance financière des banques mais elle vient conclure l'examen de l'agence de notation pour la relégation des banques lancé le 10 novembre 2011.

La South African Reserve Bank s'est prononcée le mercredi en faveur des banques en disant que les banques sud-africaines sont saines, bien capitalisées, rentables et fournissent aux investisseurs des profits acceptables.

Tableau d'Annonces

La Cinquième Réunion Conjointe des Ministres des Finances et de l'Economie de l'Union Africaine et la Conférence des Ministres des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la CEA se tiendra du 22 au 27 mars 2012 à Addis Abeba en Ethiopie.

Le Forum 2012 de l'AWID sur "Transformer le pouvoir économique pour avancer les droits des femmes et la justice" aura lieu du 19 au 22 avril à Istanbul en Turquie.

CNUCED XIII: La Treizième Session de Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) se tiendra du 21 au 26 avril 2012 à Doha au Qatar. Elle sera précédée d'un Forum de la Société Civile qui se déroulera du 17 au 27 avril 2012 à Qatar National Convention Centre dans le cadre du programme officiel de la CNUCED XIII.

Réalisé par l'Unité d'Economie Politique de Third World Network Africa. Third World Network-Africa est coordinateur du Réseau d'Afrique sur le Commerce. Pour d'amples informations, veuillez contacter TWN-Africa, Box 19452, Accra-North, GHANA. Tel. +233-302 511189/503669

E-mail: politiceconomy@twnafrica.org; site web: www.twnafrica.org